



6 décembre 2018

Transports publics

Amélioration de l'offre cantonale en 2019

En plus de l'arrivée des premiers trains à deux étages sur la ligne du Simplon en week-end et quotidiennement durant les fêtes, de nombreuses améliorations de l'offre cantonale de transports publics entreront en vigueur le 9 décembre 2018, date de l'introduction de l'horaire 2019. Elles concernent le développement et la réorganisation de l'offre dans le Chablais, l'amélioration de prestations dans le Val d'Anniviers et des améliorations ponctuelles de certaines lignes. Ces développements sont le fruit de collaborations entre les différents partenaires que sont le Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE), l'Office fédéral des transports, les communes et les entreprises de transports en commun.

L'Etat du Valais a pour objectif de rendre plus performante l'offre des transports publics en tenant compte des réalités topographiques, climatiques et sociologiques du canton. Les nouvelles prestations rendent l'offre globale de transports publics plus lisible, plus compréhensible et plus attractive pour les voyageurs. Elles s'insèrent dans la vision développée dans le Concept cantonal de mobilité adopté en début d'année par le Conseil d'Etat.

L'arrivée des trains à deux étages en Valais en week-end dès le 9 décembre et à l'horaire quotidien dès le printemps, est une amélioration marquante rendue possible grâce aux travaux conséquents d'adaptation de la ligne réalisés ces dix dernières années. Ces trains garantiront des arrêts plus réguliers en gare de Loèche. Par ailleurs, la mise en place systématique des correspondances quai à quai à la gare de Viège (à l'exception de quelques relations) va considérablement améliorer le confort des voyageurs qui transiteront de/vers Berne.

Développement et réorganisation de l'offre dans le Chablais

Le Service de la mobilité participe au développement important du réseau de transports publics dans la région du Chablais, qui se déploiera sur les communes de l'agglomération.

Une nouvelle ligne du bus (ligne 12.120) sera connectée à l'Hôpital Riviera-Chablais qui ouvrira en été 2019. Elle garantira des correspondances ferroviaires dans les gares de Monthey, Vouvry et Villeneuve. Des liaisons ferroviaires supplémentaires sont prévues entre Monthey et St-Gingolph avec le RER Valais/Wallis. Grâce à un nouveau pôle d'échange en gare de Vouvry, les correspondances ferroviaires seront assurées de/vers St-Gingolph. Les communes du Haut-Lac sont ainsi connectées à l'axe ferroviaire du Simplon de manière plus soutenue.

Prestations améliorées dans le Val d'Anniviers

Dans le Val d'Anniviers, les améliorations concernent les quatre lignes du transport régional de voyageurs qui assurent les correspondances avec le réseau ferroviaire à Sierre. Ces modifications sont apportées aux lignes Sierre-Vissoie, Vissoie-Grimentz, Vissoie-Zinal et Vissoie-Chandolin. D'autres améliorations sont prévues dans les années à venir.



Améliorations ponctuelles de lignes du transport régional de voyageurs

En partenariat avec les communes concernées, des améliorations ponctuelles et des compléments de courses interviennent sur certaines lignes du transport régional de voyageurs. C'est le cas pour les lignes de St-Maurice-Mex, Sion-Erde-Aven, Sion-Les Haudères, Sion-Ayent-Crans-sur-Sierre, Granges-Lens, Tourtemagne-Ergisch, Brig-Viège et Brig-Domodossola.

Au Châble, la mise en service de la gare Curala favorise les échanges rail-câble et permet d'accueillir des trains dans un espace confortable et sécurisé pour les voyageurs.

Personnes de contact

Vincent Pellissier, chef du Service de la mobilité (SDM), 079 276 00 58

Stefan Burgener, chef de la section des transports du SDM, 079 625 64 43